

lui appartenait en propre, ils allaient jeter au feu tous les papiers qu'on leur avaient fait signer, en diverses occasions; ce qu'ils firent sur-le-champ. Ils proposèrent néanmoins à M. de Bellamont d'arrêter les sauvages du Sault St. Louis qui étaient chez-eux, jusqu'à ce que le gouverneur du Canada leur eût renvoyé tous les Iroquois qu'il retenait. Il n'osa pas consentir à cette proposition, craignant sans doute que l'odieuse de la perfidie ne retombât sur lui. Il leur dit même que pour avoir la paix avec les Français, ils devaient la demander par une députation générale de toute la nation; qu'il voulait bien les aider à obtenir cette paix nécessaire à leur conservation; mais que pour cela, il était à propos qu'ils lui remissent tous leurs prisonniers, qu'il se chargerait de faire conduire à Montréal. Il ajouta qu'il savait que de tout temps ils avaient fait la guerre aux tribus qui se disaient alliées des Français; qu'il leur laissait la liberté de la continuer ou de faire la paix; mais qu'il leur défendait toute hostilité contre les Français ou les sauvages domiciliés parmi eux.

Sur ce que les sauvages lui ajoutèrent que les anciens avaient agréé la proposition du chevalier de Bellamont; de lui livrer tous leurs prisonniers, mais sans déterminer le temps où cela se pourrait faire, M. de Frontenac comprit que le gouverneur anglais et les Iroquois se ménageaient mutuellement et se défiaient les uns des autres; que les derniers étaient bien aises de s'appuyer du premier pour faire leurs conditions meilleures; et que le chevalier voulait profiter de l'occasion pour établir le droit de souveraineté de la Grande-Bretagne sur les Cantons. Il crut qu'il ne serait pas impossible de se servir de ces dispositions des uns et des autres pour les diviser; et que le moyen le plus probable d'y parvenir était de gagner les Iroquois, en leur persuadant que les Anglais voulaient disposer en maîtres de leur pays et de leurs personnes.

Dans cette vue, ayant appris que des Agniers étaient venus au Sault St. Louis, pour y visiter aussi leurs parens, non seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien traiter, mais il les fit même inviter à aller à Montréal, où, par son ordre, on n'oublia rien pour les bien régaler, et leur témoigner le plaisir qu'on avait de les voir. "C'était, dit Charlevoix, quelque chose de bien flatteur pour ces sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux puissances, dont chacune pouvait les détruire en moins d'une campagne, et dont ils avaient su mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, et en quelque façon, respecter de l'une et de l'autre."

Une seconde lettre du chevalier de Bellamont, datée de New-York, le 13 Août, confirma M. de Frontenac dans la